

Informations générales

Lycée Théophile Gautier

15 rue Abbé Torné BP 1636

65016 TARBES

☎ Standard : 05.62.44.04.60

Mail : 0650025z@ac-toulouse.fr

Adresse site Internet : <http://theophile-gautier.entmip.fr>

Horaires secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h30

Mercredi : 8h00 - 12h00

Equipe de direction :

Proviseur : M. FOURQUET

Provisseure Adjointe : Mme LOPEZ

} Reçoivent sur rendez-vous pris auprès du secrétariat

Conseillers Principaux d'Education (CPE) : M. PICARD

Gestionnaire / Comptable : Mme ABADIE

Infirmier : M. MONGIL

Psychologue EN-EDO : Mme CAMBOU et Mme FANES

} Reçoivent sur rendez-vous

➤ **ETABLISSEMENT FERME AU PUBLIC DU 10 JUILLET (17H00) AU 25 AOUT 2025 (10H00).**

Calendrier de rentrée :

Mardi 2 Septembre 2026

⇒ **Accueil des internes** : entre 9h00 et 10h15 dans le lycée d'accueil (10h15 pour les élèves internes à M. Curie)

Réunion des parents et des élèves internes : 10h30 à l'amphithéâtre du lycée Théophile Gautier

⇒ **Etudiants de CPGE 2^{ème} année (EC2 – PC)** : rentrée à 8h00

⇒ **Elèves de 2^{nde}** : accueil de 14h00 à 17h00 (*pas de cours le mercredi*)

⇒ **Etudiants de CPGE 1^{ère} année (ECG – PCSI)** : accueil à 14 h

Mercredi 3 septembre 2026

⇒ **Elèves de 1^{ère}** : accueil de 9h00 à 11h00

⇒ **Elèves de Terminale** : accueil de 10h00 à 12h00

⇒ **Etudiants de CPGE (ECG1 – ECG2 – PCSI – PC)** :

8h00 : début des cours selon l'emploi du temps

14h00 à l'amphithéâtre : 1^{ère} année CPGE : ➤ accueil des étudiants par l'équipe de direction, intendance et vie scolaire.

15h00 à l'amphithéâtre : 2^{ème} année CPGE : ➤ accueil des étudiants par l'équipe de direction, intendance et vie scolaire.

Jeudi 4 septembre 2026

8h00 : début des cours selon l'emploi du temps (2^{nde} – 1^{ère} et Tale)

Le restaurant scolaire fonctionnera dès le mardi 2 septembre 2026 à 12h00

DOSSIER D'INSCRIPTION

CLASSE DEMANDEE

CPGE ECG

CPGE PCSI

(*ENTOURER LA CASE CORRESPONDANTE*)

A COMPLETER PAR L' ETUDIANT

NOM (EN MAJUSCULES) : _____

PRENOMS (*DANS L'ORDRE DE L'ETAT CIVIL ET SOULIGNER LE PRENOM USUEL*) : _____

SEXE : M F

Année scolaire 2025 – 2026

Classe et établissement fréquentés (avec adresse précise) : _____

PIECES A FOURNIR

(A INCLURE DANS UNE POCHEtte DOSSIER PLASTIQUE)

- 1 fiche d'inscription en 1^{ère} année à compléter
- 1 fiche infirmerie à compléter
- 1 fiche urgence à compléter
- 1 fiche « Droit à l'Image » à compléter
- 1 fiche accusé lecture (règlement intérieur et charte informatique) à compléter
- Attestation de cotisation vie étudiante (CVEC, obligatoire (105 €) s'obtient sur « mes services.etudiant.gouv.fr »
- 1 photocopie intégrale du livret de famille (faisant apparaître père – mère – enfants)
- Pour les **étudiants BOURSIERS**, la notification d'attribution conditionnelle transmise par le CROUS de Toulouse ou autre (si vous l'avez déjà reçue)
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal **au nom de l'étudiant BOURSIER** (uniquement pour les boursiers)
- 1 copie du relevé des notes du baccalauréat
- Confirmation d'inscription à l'internat
- Contribution volontaire de 75 € correspondant aux frais de photocopies des dossiers de cours réalisés par les enseignants (évitant l'achat de livres ou manuels onéreux) à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Théophile Gautier (**inscrire au dos du chèque le nom et prénom de l'étudiant**)
- Adhésion facultative aux associations de l'établissement (Association Sportive – Association Socio Culturelle et Maison des Lycéens (**inscrire au dos du chèque le nom de l'étudiant et la classe demandée**))

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

FICHE D'INSCRIPTION EN 1^{ème} ANNEE C.P.G.E.

Nom (en majuscules) : _____

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil et souligner le prénom usuel) : _____

SEXE : G F

Né(e) le _____

à _____

Nationalité : _____

Nom et adresse des parents : _____

Téléphone domicile : _____

Tél. Portables : Père _____

Mère _____

Etudiant : _____

Classe : (Préciser E.C.GI. ou P.C.S.I) _____

Catégorie : Externe
 Demi-Pensionnaire
 Interne
(renseigner obligatoirement la confirmation d'inscription à l'internat)

Interne-Externé

Boursier : OUI NON

Joindre la notification de bourses

Langue Vivante A : Anglais Espagnol Allemand

Langue Vivante B : Anglais Espagnol Allemand

(en PCSI l'anglais est la seule langue suivie)

Adresse de l'étudiant : _____

Téléphone domicile : _____

Courriel : _____

Courriel : _____

Courriel : _____

Nom - adresse et téléphone autre personne à contacter : _____

Responsable

Légal 1

Père

Mère

(automatiquement resp financier)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____ Téléphone pro : _____

Employeur : _____

Responsable

Légal 2

Père

Mère

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____ Téléphone pro : _____

Employeur : _____

Date d'entrée dans l'établissement : _____

Etablissement (préciser adresse exacte) et classe fréquentés l'an dernier : _____

Le Responsable Légal 1
Le Responsable Légal 2
L'étudiant

autorise **OU** n'autorise pas
 autorise **OU** n'autorise pas
 autorise **OU** n'autorise pas

que son adresse soit communiquée aux
Fédérations de parents d'élèves

Signatures :

Responsables légaux,

Etudiant,

**DOCUMENT NON CONFIDENTIEL DESTINE A ACCOMPAGNER L'ELEVE LORS
D'UN TRANSPORT D'URGENCE**

FICHE D'URGENCE

NOM de l'élève : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° de téléphone :

Domicile : Père : Mère :

Portable : Père : Mère :

Travail : Père : Mère :

Autres personnes susceptibles de vous prévenir rapidement :

Nom :

Tél . :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille le plus rapidement possible.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers la structure d'accueil d'urgence la mieux adaptée.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

NOM du médecin traitant :

N° tél. :

Adresse :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance du service des urgences (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre...) :

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe cachetée à l'intention du médecin urgentiste.

Règlement Intérieur et Charte Informatique sont disponibles et doivent être consultés sur la page publique de l'ENT (rubrique accès direct)

Accusé de lecture et d'acceptation du règlement intérieur et de la charte d'utilisation du réseau informatique et des diverses applications

(Coupon à rendre complété avec le dossier d'inscription)

L'inscription au lycée T. GAUTIER vaut engagement de respecter et d'appliquer son règlement intérieur.

Classe : NOM - Prénom de l'élève :

Pris connaissance le

Signature de l'élève,

Signature des représentants légaux,

Année scolaire 2026-2027

CONFIRMATION D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

- 1. Confirme mon inscription à l'internat pour l'année scolaire 2026 / 2027**
- 2. Accuse lecture et m'engage à accepter et appliquer le règlement de l'internat.**
- 3. Accuse lecture et m'engage à respecter le règlement du règlement du service de restauration et d'hébergement.**

Date :

Signature de l'étudiant,

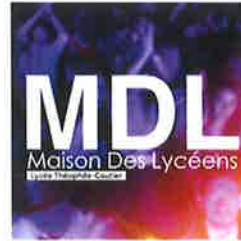
Signature des représentants légaux,

Les associations pour s'épanouir au lycée

L'AssocThéo

L'Association Socioculturelle, accompagne le projet d'établissement dans les **domaines culturels, artistiques et solidaires**. Elle anime des ateliers (*théâtre, manga, musique*), participe financièrement aux sorties scolaires et améliore la **vie quotidienne des lycéens** (casiers, aménagement des espaces).

Son conseil d'administration est composé d'adultes et d'élèves.



La Maison Des Lycéens, entièrement **gérée par les élèves** s'occupe tout particulièrement de l'animation du lycée en organisant le **carnaval, le bal des Terminales et les journées à thèmes**.

Née en décembre 2015, c'est la plus jeune des associations.

Pour vivre une scolarité de manière pleine et entière dans des espaces de rencontres et de partages, adhérez aux associations du lycée !

Adhésions Année 2026 - 2027 (facultatives)

NOM PRENOM

adhère aux 2 associations en versant la somme globale de **7 €**

adhère à 1 ou 2 associations (cocher une ou deux cases) en versant la somme de :

5 € pour l'adhésion à **l'AssocThéo**

2 € pour l'adhésion à **La MDL**

Total =€

adhère aux 2 associations et fait un don en versant la somme globale de 7 € + € = €

**Tous les règlements par chèque doivent se faire à l'ordre de
l'Assoc. Socioculturelle du Lycée Théophile Gautier**

(Merci d'éviter les espèces)

La Pyrénéenne : l'association sportive du lycée Théophile Gautier

● Les finalités et objectifs :

- 1- Initier / perfectionner les élèves en vue de participer aux différentes compétitions UNSS
- 2- Faire découvrir de nouvelles activités physiques (compétitives, d'entretien ou de loisir)
- 3- Développer la responsabilité et la prise d'initiatives (co-encadrement, juge-arbitre, bureau d'AS)
- 4- Donner aux élèves la possibilité d'occuper sagement leur temps libre (mercredi après-midi) et forger ainsi des habitudes qu'ils conserveront peut-être à l'âge adulte



● Les moyens :



- 3 enseignants d'EPS animent la vie de cette association.
- Des parents d'élèves et membres de la communauté éducative accompagnent également lors des sorties extérieures (ski, compétitions etc.).
- Les animations sportives se déroulent essentiellement les mercredis après-midi de 13h à 16h au gymnase du lycée et en extérieur pour les activités de pleine nature (APPN).
 - Le prix de la licence (10 euros) permet aux élèves de pratiquer autant d'activités qu'ils le souhaitent. Le conseil régional complète le tarif avec 15 euros consacré à l'adhésion aux associations sportives sur la carte jeune des élèves.

● Les activités proposées 2026 :

Une association sportive dynamique grâce à la diversité des activités proposées.

**Activités de Pleine Nature (VTT, COURSE D'ORIENTATION, TRAIL, SKI et RAID) /
Athlétisme/Volley-Ball / Basket/ Danse /Musculation/Hand
Badminton/Escalade/Gymnastique/Duathlon/Triathlon/**

Nous accompagnons aussi des projets sportifs particuliers tel que le hand-ball, la pétanque, le beach -volley, le basket 3X3, sur la demande des lycéens.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS inscrire dès à présent, veuillez remplir le formulaire ci-après :

- L'autorisation parentale,
- La fiche d'urgence,
- Un chèque de 10 euros à l'ordre de l'association sportive La Pyrénéenne.

Merci d'indiquer la ou les activités envisagées et le numéro de carte jeune si possible.

Le certificat médical n'est à faire remplir que pour la pratique compétitive du rugby, parapente et tir sportif, activités que nous ne proposons pas au lycée ;

Inscription à l'association sportive

La Pyrénéenne

15 rue Abbé Torné 65000 Tarbes

Documents à retourner : • Fiche d'inscription (Autorisation parentale) + Certificat médical (SI PRATIQUE DU RUGBY, PARAPENTE OU TIR SPORTIF)

- Un chèque de **10 euros** à l'ordre de "La Pyrénéenne

Numéro de carte jeune :

Activités sportives souhaitées :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père,
mère, représentant légal (rayer la mention inutile)

mail parent :

autorise.....

né(e) le

à participer aux activités de l'Association Sportive "La Pyrénéenne"

L'adhésion à l'UNSS vaut l'acceptation de prise d'images fixes et animées,
et de son utilisation

En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la « fiche
d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin
régulateur du 15 ainsi que la famille.

Numéro de la famille à contacter en cas d'urgence :

Fait à,

le

Signature

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES FAMILLES

NOM Prénom de l'élève :
Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....
.....

Numéro et adresse du centre de sécurité sociale :

Numéro et adresse de l'assurance scolaire :

Souhaitez-vous adhérer à une assurance complémentaire MAIF IA + ?
OUI NON (rayez la mention inutile)

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1 - N° de téléphone du domicile :

2 - N° du père :

3 - N° de la mère :

4 - Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Si possible : Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans).

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance du lycée (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre...):

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Date signature :

Chaque adhérent a la possibilité de souscrire individuellement des garanties dommages corporels complémentaires.

RENTREE 2026

IMPORTANT

Double inscription CPGE / UNIVERSITE

La double inscription à l'université est **obligatoire** pour les étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} année CPGE.

Pour cela, il faut vous connecter sur le site de l'Université de votre choix pour effectuer cette double inscription. Notre lycée est en convention avec les universités listées ci-dessous. Les inscriptions se font uniquement auprès de celles-ci. Il est impératif d'indiquer le nom de l'université au lycée lors de l'inscription en classe préparatoire pour transmission des données aux universités.

- **Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)**
Pour les étudiants de 1^{ère} année CPGE ECG1 et CPGE PCSI
Pour les étudiants de 2^{ème} année CPGE ECG2 et CPGE PC
- **Université de Toulouse (UT)**
Pour les étudiants de 1^{ère} année CPGE PCSI
Pour les étudiants de 2^{ème} année CPGE PC
- **Université Toulouse Capitole**
 - soit UTC (Université Toulouse Capitole) pour droit ou AES
 - soit TSE (Toulouse School of Economics) pour Economie ou Economie-Gestion
Pour les étudiants de 1^{ère} année CPGE ECG1
Pour les étudiants de 2^{ème} année CPGE ECG2

Une copie de votre certificat de scolarité universitaire vous sera demandé au retour des vacances de la Toussaint 2026.

Trousseau internat

- ☞ 1 drap – housse pour lit à une place à fournir obligatoirement
- ☞ 1 couette pour lit à une place
- ☞ 1 housse de couette pour lit à une place
- ☞ 1 housse de traversin pour lit à une place
- ☞ 1 nécessaire de toilette (serviettes, gants, ...) **Un peignoir est très fortement préconisé**
- ☞ 1 paire de chaussons
- ☞ 1 cadenas pour l'armoire
- ☞ 1 sac pour le linge sale

**LE TRAVERSIN ET L'ALESE DU MATELAS SONT FOURNIS PAR
L'ETABLISSEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE**

IMPORTANT

Les draps devront être lavés régulièrement durant l'année scolaire

DOCUMENT A CONSERVER



OBJET : TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

**ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES, INTERNES (UTILISANT LE RESEAU
DEPARTEMENTAL)**

DOMICILIES DANS LES HAUTES-PYRENEES

**LES DEMANDES DE TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE AU TITRE DE
L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE FAITES
VIA INTERNET A COMPTER DU 15 JUIN 2026 (date de réouverture du site) :**

lio-occitanie.fr

**A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de
transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU :

**Service régional des Mobilités des Hautes-Pyrénées
8 avenue des Tilleuls - 65000 TARBES
Numéro vert. : 0 800 08 13 65**

RAPPEL DES CRITERES DE PRISE EN CHARGE :

**La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Communauté
d'agglomération Tarbes-Lourdes prennent en charge les dépenses de
transports des élèves si les conditions suivantes sont respectées :**

- ☞ Respect de la sectorisation des transports**
- ☞ Scolarisation à partir de l'âge de trois ans, jusqu'au niveau du baccalauréat**
- ☞ L'élève doit être domicilié dans le département des Hautes-Pyrénées**
- ☞ Respect du critère de distance entre domicile et l'établissement scolaire (zone rurale : 2 kms ; zone urbaine : 4 kms)**

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Tarifs :

L'année scolaire est divisée en 3 trimestres pour la restauration : de la rentrée au 31/12, du 01/01 au 31/03 et du 01/04 à la fin de l'année scolaire. Les tarifs de demi-pension et d'internat sont fixés par la Région Occitanie et sont susceptibles d'augmentation au 1/01/2027.

Pour information :

Forfait	Année 2026
DP 3 jours	355,20€
DP 4 jours	473,60€
DP 5 jours	592,00€
Interne 4 nuits	1425,75€
Interne 5 nuits	1515,79€
Internes-externés	1253,10€

Régimes :

- Il existe pour le lycée 7 régimes : Externe, Demi-pensionnaire 3 jours, Demi-pensionnaire 4 jours, Demi-pensionnaire 5 jours, Interne 4 nuits, interne 5 nuits (avec dimanche soir), Interne-externé,
- A l'inscription vous portez le choix : Externe, Demi-pensionnaire, Interne, interne externé
- Le choix définitif du nombre de jours et des jours de demi-pension (DP3J, DP4J, DP5J) (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) se fait quand les emplois du temps sont ajustés soit environ 15 jours après la rentrée à l'aide de la fiche d'intendance pour l'inscription au service de restauration qui sera distribuée aux élèves le jour de la rentrée.
- Une fois ce choix fait, tout changement de régime doit être demandé par écrit au chef d'établissement en fin de trimestre pour effet au trimestre suivant. Il n'est pas accordé de changement en cours de trimestre sauf cas exceptionnel.

Les remises d'ordre :

- Des remises d'ordre peuvent être accordées de plein droit (fermeture du service de restauration, voyage...) ou sous conditions (maladie avec absence de plus de 15 jours, régime alimentaire...). Vous trouverez le détail de ces remises dans le règlement du SRH joint à la fiche d'intendance distribuée en septembre.

Règlement :

- Pour les élèves demi-pensionnaires et internes le paiement s'effectue par trimestre. En début de trimestre (octobre, janvier, avril) un avis de paiement est envoyé par mail aux familles via le logiciel OPALE (**Attention de bien renseigner votre adresse mail à l'inscription**).
- Le règlement doit se faire à réception de l'avis de paiement auprès des services d'intendance de préférence par télépaiement (en ligne sur le site educonnect.gouv.fr avec vos codes) ou par virement bancaire (voir modalités au verso de la facture). Le paiement en espèces ou en chèques doit rester limité. En cas de difficultés financières des dispositifs d'aides ponctuelles existent : le fonds régional d'aide à la restauration (aide au paiement de la demi-pension et de l'internat uniquement) et le fonds social (aide à la restauration, matériel, voyages...) (uniquement pour les lycéens). Pour toute demande d'aide vous avez la possibilité de retirer un dossier auprès de l'assistante sociale ou du service d'intendance. Tous les dossiers soumis à la commission sont traités de manière anonyme.

L'accès au self :

- La carte région est obligatoire pour l'accès au self, elle est personnelle et valable pour l'ensemble de la scolarité.
- Des créneaux horaires de passage sont établis en début d'année et doivent être respectés

Les bourses :

LYCEE :

- **Le service en ligne Inscription a évolué** pour inclure une rubrique « étude automatique du droit à bourse ». La mise en œuvre de l'inscription en ligne offre ainsi une modalité supplémentaire aux responsables légaux pour adhérer à l'étude automatique du droit à bourse.
- Les bourses sont déduites des frais d'internat et de demi-pension. En cas de reste à payer un avis aux familles est envoyé en début de trimestre. En cas d'excédent de bourse et pour les élèves externes, la somme est versée en fin de trimestre (décembre, mars, juin). **Attention de ne pas oublier de joindre un RIB à la fiche d'intendance distribuée en septembre (pour versement des bourses).**

CPGE :

Les bourses du supérieur sont entièrement gérées par le CROUS et sont versées directement à l'étudiant sans déduction des frais scolaires.

BON A SAVOIR

INTERNAT – HEBERGEMENT

L'internat est fermé le week-end pour **tous les internes**, ce qui signifie qu'une solution doit être trouvée par l'étudiant lui-même car le lycée n'a pas d'hébergement à proposer. Notre internat étant de capacité limitée et afin de satisfaire davantage de demandes, quelques étudiants sont accueillis sur l'internat d'un établissement voisin (Lycée Marie Curie).

Attention : l'internat est réservé aux étudiants de 1^{ère} année uniquement

Le lycée est donc fermé :

- ❖ du vendredi 19 h 00 jusqu'au dimanche 20 h 00

Pendant les vacances scolaires, le lycée est également fermé à partir du vendredi à 19 h 00.

Les vacances sont :

- ❖ à la Toussaint (2 semaines fin octobre) / à Noël (2 semaines) / en février (2 semaines) / en avril (2 semaines)

Il y a également des jours fériés pendant lesquels l'internat est fermé (exemples : 11 novembre, 1^{er} et 8 mai, jeudi et vendredi de l'Ascension, lundi de Pâques, lundi de Pentecôte)

LES TRANSPORTS

Le lycée est situé dans le centre-ville de Tarbes à 15 mn à pied de la gare SNCF (navette gratuite entre la gare et le centre-ville).

QUELQUES ELEMENTS DE BUDGET (indicatifs)

Hébergement

* Si vous avez un logement autonome, possibilité de prendre les repas au lycée

1. Demi-pension (repas du midi) = 592 € pour 5 repas en 2026
2. Interne / externé (petit déjeuner, repas de midi, repas du soir) = 1 253,10 € en 2026

* Internat du lycée Théophile Gautier (hébergement, petit déjeuner, repas midi et soir) = 1515.79 € pour l'année 2026

* Foyer de Jeunes Travailleurs, prévoir un budget alimentation.

* Certaines possibilités par l'intermédiaire du CROUS, consulter le site internet www.crous-toulouse.fr

Scolarité

Participation facultative aux frais de photocopies au lycée Théophile Gautier = 75 €. Aucun achat de livre n'est demandé en classe préparatoire, c'est pourquoi une participation aux frais de photocopies est vivement souhaitée.

Inscriptions

Les étudiants de C.P.G.E. doivent **obligatoirement** s'inscrire à l'Université

Tarbes, le 19 mai 2026

Objet : Carte Jeune

Madame, Monsieur,

Vous serez scolarisé(e) au lycée T. GAUTIER à la rentrée prochaine en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles.

La « **carte jeune** », dispositif **gratuit et obligatoire** de la Région Occitanie, est nécessaire pour rentrer dans le lycée et accéder au service de restauration.

Si vous êtes déjà titulaire de la carte jeune, **conservez la** pour l'utiliser à la rentrée.

Si vous n'êtes pas titulaire de cette carte, effectuez votre **demande en ligne** très rapidement à l'adresse suivante :

www.cartejeune.laregion.fr .

Votre demande doit être **validée** par le lycée T. GAUTIER pour que cette carte soit envoyée à l'adresse que vous aurez indiquée. En conséquence, veuillez effectuer votre demande dès que possible car le lycée ferme ses portes le 10 juillet (17h) pour réouvrir le 25 août 2026 (10h).

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les CPE